

Réunion des conseils des parents Pitchous de la villette

20/12/2018 de 18h à 20h

Présents: cf feuille d'émargement

1. Sécurisation d'accès aux crèches:

- Vols de Poussettes (Crèches Armand Carrel/Jaurès), de jour. Concerne un type particulier de poussettes. Problématique particulièrement présente à la crèche Armand Carrel du fait de la présence de 2 entrées dont une facilement accessible (grilles basses qui séparent le trottoir de la crèche).
- Sécurisation d'accès aux crèches.
- Accès par badge ?
- Depuis les attentats, les crèches ont une Obligation Vigipirate. Priorisations des actions en concertation avec la police et la mairie de paris quartier par quartier.
- Visiophone : en cours de déploiement pour vérifier les entrées et sorties
- Caméras de surveillance : revient uniquement à la préfecture de police-sur voirie. Ce n'est pas une solution de prévention.

Solutions mises en oeuvre:

- Vigilance de chacun. La sécurité est l'affaire de tous.
- Codes changés au moins 2 fois par an.
- Affichage des consignes de sécurité.
- Accès aux crèches sur sonnerie dès 10h du matin.
- Agents formés sur le confinement en cas d'attaque terroriste, l'évacuation en cas d'incendie.

Conclusion :

- Inciter les parents à la vigilance
- Attacher les poussettes
- Changer les codes 2 fois par an
- Si vol ou accidents, contacter directement la mairie de paris afin qu'un agent soit envoyé sur place pour constater les dégâts.

2. Nocivité des produits utilisés par les fournisseurs extérieurs des crèches:

Comment se font les choix et les appels d'offres concernant les repas, le lait, les couches, les produits d'entretien...?

Peut-on influencer en tant que parents : peut-on être consultés, aider au choix?

Comment promouvoir des produits de qualité et sans impact négatif sur la santé des enfants (produits écologiques et Bio) ?

Alimentation :

- Sodexo, seul fournisseur à ce jour ayant eu le marché.
- Appel d'offre tous les 3 ans. Dernier appel d'offre date de Mars 2018.
- 50% de bio sur 50 produits (même plus 65-70% cf. Mme)
- Niveau de certification ECO CERT : 3 carottes (niveau de labellisation maximales)

- Les graisses hydrogénés sont interdites.
- Les plats sont tous cuisinés sur place dans chaque crèche (absence de cuisine centrale).
- La Mairie de Paris est le plus gros acheteur de bio en France.
- Le lait livré par Sodexo est bio mais ce n'est pas le cas pour le lait infantile. Projet en cours pour commander du lait bio infantile pendant une période de campagne de commande de lait bio.

Produits d'entretiens :

- Moins de produits d'entretiens achetés.
- Les produits détergents sont tous éco-détergents.

Couches

- A chaque AO, le cahier des charges poussent les fournisseurs à améliorer leurs produits.
- Marché actuel : Couches Pampers.
- Plusieurs études montrent que les couches de cette marque sont nocives et contiennent des perturbateurs endocriniens.
- Solution proposée par les présidents des conseils des parents : Les parents sensibilisés à l'écologie, peuvent apporter les couches de leur choix.
- Cette solution n'est pas possible au niveau de la mairie de Paris car ça remet en cause le principe d'équité du service public.

La mairie de Paris pourrait nous fournir le cahier des charges concernant l'alimentation et les couches.

Crèches : Service public → équité totale (sauf pour enfants allergiques avec PAI)

Est ce qu'on peut via les crèches, informer les parents de la nocivité de certains produits.

- Les responsables de crèches ne peuvent ni promouvoir ni décrier des produits.
- Mme Djemni proposent que les parents communiquent à travers des blogs.
- Les blogs sont difficiles à faire vivre mais il faut communiquer en local en affichant des articles de presses/des études sur le tableau consacré à l'information des parents.
- Se référer aux PMI si besoin de conseils.

3. Ecolo crèches :

- AO à l'échelle de 20 établissements parisiens.
- Crèche de Honegger choisie en 2012 parmi 4 établissements dans le 19^E arrdt.
- Marché pour les couches écolo qui a duré 6 ans. Le marché s'est arrêté et les couches pampers sont actuellement utilisées.
- Très peu de retours sur cette expérience.
- Chaque crèche peut mettre en place (si possible) à son niveau des actions écologiques (compost, etc.). Certains composts ont été arrêtés à cause de la multiplication des rats.

4. Conférences :

Serait-il possible d'organiser ces conférences à l'espace Ludo ?

- Réponse Mme Djemni : Oui à condition de déterminer les dates à l'avance en Février/mars.
- Demande à avoir les disponibilités de l'espace Ludo de préférence les samedis de 10h à 12.
- 4 conférences maximum par an à l'échelle de tous l'arrondissement (tous les conseils des parents).
- Demande à avoir les coordonnées des présidents des autres conseils de parents.

Enregistrement audio des conférences ?

- Réponse Mme Djemni : Non par manque de budget (budget de 2019 clôturé mi-décembre)
- Demande d'acquisition soumise au conseil de Juin
- A la réception des thèmes proposés par les autres conseils, la mairie met en relation les présidents des conseils.
- Ligne budgétaire (500 euros)
- Diffusion aux parents : La mairie diffuse la liste des 4 conférences aux responsables des crèches.

5. Maladies

- Obligations d'afficher certaines maladies (rougeole etc..) (cf.guide des maladies)
- Pour les autres épidémies, des affiches sont mises à dispositions dans certaines crèches (varicelle, gastro, etc..)
- En revanche, le personnel de la crèche ne peut pas afficher des conseils aux parents spécifiques à chaque épidémie. Il s'agit du rôle du pédiatre.

Prochaine réunion du conseil des parents :

- A organiser avant les vacances scolaires de février (avant le 25 février)→ envoyer un sondage (lundi, mardi et jeudi)
- ODJ : organiser les conférences
- Sélectionner 4 thèmes

